



Infractions commise par cotitulaire

Par **Marizalm**, le **26/06/2019** à **21:03**

Bonjour

Je suis séparée de mon mari et en instance de divorce.

Monsieur a eu la jouissance d'un véhicule du juge , le titulaire est moi et lui cotitulaire.

Il a commis plusieurs infractions et n'a jamais payer .(7 délibérément en fessant des aller retour devant un radar automatique)

Je n'ai jamais été au courant des infractions jusqu'on me saisi une partie de la somme sur mon compte bancaire .(la totalité n'était pas sur mon compte)

Maintenant on me poursuit pour le montant restant très élevé , je suis dans une situation précaire .

Le véhicule est déjà bloqué à la préfecture (je ne possède d'aucun document , je l'ai su en allant sur le site du service public)

Est-ce qu'ils vont essayer de récupérer la somme du chez lui ?

Est-ce qu'ils peuvent saisir ce véhicule ? Si oui ça se passe comment et c'est quoi le délai ?

Merci de votre réponse

Par **Visiteur**, le **27/06/2019** à **09:24**

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention.